



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 5 (1997)  
Guerres civiles

---

Catherine LEVY

## La journée du 8 mars 1965 à Alger

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Catherine LEVY, « La journée du 8 mars 1965 à Alger », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index415.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail  
<http://clio.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index415.html>

Document généré automatiquement le 03 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Catherine LEVY

## La journée du 8 mars 1965 à Alger

*Ce témoignage écrit est le récit d'un 8 mars, très particulier, dans un pays aujourd'hui déchiré par la guerre civile, l'Algérie. Catherine Lévy a enseigné de 1962 à 1965 en tant que « pied-rouge » : on désignait ainsi les Français et les Françaises qui sont partis en Algérie après l'indépendance pour aider à la construction de l'Algérie nouvelle. Professeur au Collège Ben Cheneb à Alger, elle était militante à l'UGTA de Bab-El-Oued et a participé à la manifestation qu'elle décrit ci-dessous. Ce récit a été écrit tout récemment à partir de notes prises après le 19 juin 1965 quand les femmes sont de nouveau descendues dans la rue pour protester contre le coup d'état de Boumédiène. Aujourd'hui encore les femmes algériennes sont les plus actives dans les mouvements et associations qui militent pour l'arrêt de la guerre civile. C'est une contribution à l'histoire des femmes algériennes et à l'histoire du 8 mars dans ce pays, abordée entre autres dans le livre de Khalida Messaoudi, Une Algérienne debout, paru en 1995 chez Flammarion. L'auteur y raconte comment, au tout début de 1980, les Algériennes apprirent avec stupeur qu'une directive ministérielle leur interdisait de sortir du territoire national sans tuteur mâle. On arrêta à l'aéroport des enseignantes qui s'apprêtaient à partir en France rencontrer leur directeur de thèse ; l'une d'elles s'adressa à l'opinion publique en rappelant les garanties données par la constitution de 1976. Il y eut quelques échos dans El Moudjahid et Algérie-Actualités. Un mouvement d'étudiantes déboucha sur une manifestation le 8 mars 1980 qui permit d'obtenir l'annulation de la directive ministérielle. Trois autres manifestations eurent lieu dans l'année pour protester contre les projets de Code de statut personnel qui se concoctaient dans l'ombre. La dernière, le 23 décembre 1981, mobilisa les moudjahidats, vétérannes de la guerre d'indépendance et obtint le retrait momentané du projet. Khalida Messaoudi souligne que dès 1980-1981 en Algérie les femmes, et elles seules, ont interpellé le parti unique pour réclamer la mise en vigueur des principes universels ; elle affirme aussi que les historiens « autorisés » de l'Algérie n'ont rien dit de ces manifestations de femmes, événements négligeables pour eux. De la lutte pour la libération à la lutte pour la démocratie, c'est comme si elles n'existaient pas. Le récit qui suit n'en prend que plus de force.*

Trois années se sont écoulées depuis l'accession à l'indépendance de l'Algérie. Pendant l'été 1962, un mouvement d'occupation par des paysans et des ouvriers des propriétés agricoles et industrielles laissées vacantes par le départ des colons français avait ouvert la possibilité d'instaurer une organisation économique et sociale nouvelle. Si ce mouvement avait été général, seuls les salariés des anciens domaines coloniaux et les ouvriers des propriétaires français avaient pu reprendre à leur compte les entreprises ; les paysans sans terre avaient été expulsés des terres appartenant à de riches propriétaires algériens. En mars 1963, des décrets, dits de l'autogestion, officialisent l'occupation et la gestion collective des terres et des quelques usines des anciens colons. Mais la situation économique et sociale du pays était difficile. Le chômage était endémique dans les grandes villes et la majorité de la paysannerie vivait dans des conditions très misérables.

Les femmes qui avaient pris leur part dans la lutte de libération demeuraient confinées dans les tâches domestiques. Celles qui avaient quelque instruction et des diplômes pouvaient trouver des emplois dans les services publics, malgré la « préférence masculine ». Elles travaillaient pour la plupart dans les Postes, l'EGA (électricité et gaz), l'enseignement et les hôpitaux ; mais pour la majorité d'entre elles, analphabètes (comme 90% de la population au moment de l'indépendance), et souvent femmes de chômeurs, il n'y avait ni revenus, ni possibilité d'acquérir une formation. La campagne d'alphabétisation qui était au programme du gouvernement, comme bien d'autres campagnes, n'était guère existante. Seules, les veuves de « chouhadas » (martyrs) pouvaient obtenir ce que l'on nomme maintenant des « petits boulots » ; ainsi des ateliers de confection, dépendants du Ministère de la santé, étaient

installées à Bal-el-Oued (ancien quartier populaire français du temps de la colonisation qui fut vidé de sa population par les attentats de l'OAS au printemps 1962) et leur assuraient un minimum ; il n'y avait pas de minimum garanti officiellement. Un de ces ateliers était un immense hangar dans lequel étaient installées des machines à coudre sur une dizaine de rangées. Ces femmes travaillaient environ 10 heures par jour, confectionnant le linge des hôpitaux, et aussi des uniformes pour l'armée et la police. Elles effectuaient des heures supplémentaires, non payées, et n'avaient pour feuille de paye que des tickets de caisse comportant la somme mensuelle qu'elles recevaient. Elles ne bénéficiaient pas de la sécurité sociale, ni ne percevaient d'allocations familiales. Deux enseignantes d'un collège voisin, syndiquées à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) avaient tenté, en vain, de les faire « régulariser », mais ces femmes se rendaient avec difficulté dans le local syndical, exprimant alors leur crainte de perdre leur emploi. Il existait bien une Union des Femmes algériennes, mais elle rassemblait essentiellement des intellectuelles engagées dans le combat politique et plus tournées vers le Parti (le FLN) que vers le syndicat ; dans la direction syndicale, il n'y avait pas de femmes, et elles n'avaient guère de possibilité de s'exprimer dans la presse syndicale « révolution et travail ».

Si les discours officiels étaient empreints de termes « révolutionnaires » se référant à un « socialisme algérien », la pratique sociale était conforme à l'ordre établi et au droit absolu que les maris et les frères pouvaient exercer sur leurs femmes et soeurs. La justice ne condamnait pas un homme qui tuait sa soeur : ainsi une élève de 16 ans du collège Ben Cheneb de la Casbah d'Alger fut-elle tuée par son frère qui l'avait surprise sur un banc en compagnie d'un jeune homme ; le frère ne fut pas reconnu coupable.

Il fallut attendre la manifestation du 8 mars 1965 pour mesurer l'ampleur des revendications des femmes, à Alger. La journée avait été déclarée journée officielle de la femme. Il semblait alors qu'elles avaient accordé un délai de grâce au gouvernement et qu'elles avaient jugé que trois années passées sans que rien de nouveau n'ait été élaboré ni mis en pratique soit un temps suffisant pour réclamer leurs droits.

Ce jour-là, la manifestation devait défiler du champ de manoeuvre à Bab-el-oued, c'est-à-dire d'un bout à l'autre du bas de la ville, en passant près du port, et le long de la Méditerranée, pour se terminer au Majestic, le grand cinéma de Bal-el-oued. Les femmes descendirent en grand nombre au point de rassemblement ; en tête du cortège étaient les officielles, c'est-à-dire les femmes de l'Union des femmes, vêtues à l'européenne ; puis venaient les autres, avec leurs imperméables et une écharpe en pointe nouée sur la tête, et un « hayek », sorte de petit mouchoir triangulaire masquant le bas du nez et la bouche. Les mots d'ordre, en français, étaient : solidarité avec nos soeurs angolaises, erylhréennes, etc., bref, étaient nommées les femmes de tous les pays sous domination coloniale. Des revendications spontanées commencèrent à fuser dans le cortège, au début couvertes par les haut-parleurs de tête, mais bientôt reprises à l'unisson et couvrant à leur tour les mots d'ordre officiels. Ces revendications portaient sur l'égalité, le travail, le droit des femmes, étaient formulées en arabe dialectal ou en français, et s'apparentaient plus à des phrases comme « allez faire la cuisine, nous faisons de la politique », ou encore « restez à la maison, occupez-vous des enfants, nous nous occupons de nous », et bien sûr s'adressaient aux hommes. Les quolibets et les youyou scandaient les passages devant les ministères (de l'agriculture, de la santé), des barrages de femmes se formaient devant les autobus et les voitures qui tentaient de passer ; plusieurs fois des passagers masculins, pris de peur, quittèrent les véhicules.

Quand la masse du cortège arriva devant le port, les femmes jetèrent, pratiquement toutes, leurs voiles à la mer. Tout le monde ne put rentrer au Majestic et comme le président Ben Bella était en retard pour le meeting final, les femmes commencèrent à casser les chaises pour faire de la place et permettre à celles qui étaient encore dehors de venir. Puis Ben Bella arriva, mais quand il entama son discours de solidarité avec les femmes du tiers-monde une rumeur grandissante l'empêcha de continuer. Il fit rapidement face à la situation et entreprit de calmer

le jeu par une série de promesses sur l'égalité dans le travail, l'égalité des droits devant la justice, etc. La journée prit fin vers 21 heures 30.

Le lendemain, plus de 50 femmes, portant des traces de violences physiques, arrivaient au local syndical de Bal-el-oued pour demander de l'aide : elles étaient répudiées. Ni le syndicat, local et national, ni l'Union des femmes, ni le parti FLN ne prirent en considération la situation de ces femmes, qui furent livrées à elles-mêmes. La presse ne relata que la manifestation « officielle » sans mentionner ni les incidents de parcours, ni le meeting, et encore moins ses conséquences. Le congrès de l'UGTA qui se tint du 23 au 27 mars 1965, malgré la présence d'une vingtaine de femmes déléguées, refusa d'aborder le problème.

Il fallut attendre les années quatre-vingts pour voir promulguer le Code de la famille qui entérinait, sous la forme d'une loi, l'inégalité de fait entre les hommes et les femmes. Considéré sans doute comme un « résidu », ce mouvement populaire de revendications n'est inscrit dans aucune histoire de l'Algérie indépendante.

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Catherine LEVY, « La journée du 8 mars 1965 à Alger », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index415.html>

---

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

---

***Licence portant sur le document*** : Propriété intellectuelle